



Manipulation ignoble d'une personne âgée.

Par **steam31**, le **02/01/2017** à **01:35**

Bonjour,

La situation familiale que je viens de vivre depuis Vendredi est d'une exceptionnelle ingratitude, injustice et est abominable.

Voici ce qui se passe :

Ma maman, 85 ans est tombée à son domicile lundi dernier.

Mon oncle et tante voyant qu'elle ne répondait plus au téléphone se sont inquiétés et sont venus à son domicile. Voyant qu'elle n'ouvrait pas, ils ont cassé un carreau et sont rentrés. Ils l'ont trouvée alitée et ont appelé les pompiers qui l'ont amenée aux urgences.

Elle s'est luxée une épaule et est en cours de rétablissement.

Dès le mercredi mon oncle, ma tante et ma soeur, sans rien me dire sont allés voir l'assistante sociale de l'hôpital pour indiquer que ma maman ne pouvait plus vivre à son domicile et en demandant une mise en maison de retraite et une protection juridique.

L'assistante sociale est alors allée voir ma maman avec mes oncles tante et soeur et ils lui ont fait dire la même chose.

Cette assistante sociale m'appelle ensuite vendredi pour m'indiquer et me demander les différents documents (avis d'imposition et autre ...) afin de constituer le dossier.

Je suis tombé des nues et lui ai demandé un entretien où elle m'a tout expliqué et reprécisé même si je lui disais ne pas vouloir ceci qu'elle allait constituer la demande de mise en maison de retraite et demande de protection juridique pour ma maman : prétextant que seule la voie de maman comptait et que c'était son souhait ...

Connaissant très bien ma maman car je vis avec elle je sais très bien qu'elle souhaite conserver son indépendance et ne pas aller en maison de retraite.

C'est ce qu'elle m'a confirmé dès mon retour dans sa chambre.

Elle a donc écrit une lettre précisant qu'elle ne souhaitait pas cela mais rentrer chez elle et sans protection juridique après sa convalescence.

Je suis très en colère et dégoûté par ce qu'on fait mon oncle, ma tante, ma soeur et cette assistante sociale.

Ma demande est la suivante : quels sont tous les moyens et recours qui sont à ma disposition pour dénoncer et faire condamner le plus fermement possible cet acte ignoble ?

Je ne souhaite pas laisser cela et punir au plus haut point cette démarche et les personnes

qui en sont responsables.
Par avance merci pour votre retour.
Cordialement,
Daniel

Par **Visiteur**, le **02/01/2017** à **08:32**

Bonjour,
et le motif ce sera ? Peut être ont ils pensé bien faire tout simplement ?